



**PREFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**


*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°R32-2025-580

PUBLIÉ LE 17 NOVEMBRE 2025

# Sommaire

## Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /

R32-2025-11-06-00008 - Arrêté DOS-SDPERFQUAL-PDSB-2025-247 portant constat de cessation définitive d'activité et de caducité de licence de l'officine de pharmacie sise 24 avenue Albert 1er à VALENCIENNES (59300) (2 pages)	Page 3
R32-2025-11-06-00009 - Arrête DOS-SDPerfQual-PDSB-2025-248 portant modification de l'arrêté préfectoral du 16 mars 1998 autorisant la création d'une officine de pharmacie à ROUVROY (62320) (2 pages)	Page 5
R32-2025-11-13-00015 - Arrêté n° 2025-056 SDSG modifiant l'arrêté n°2022-036 du 3 juin 2022 SDSDU modifié  fixant la composition nominative du Conseil Territorial de Santé de la Somme (6 pages)	Page 7
R32-2025-11-13-00016 - Arrêté n° 2025-057 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-053 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé de la Somme (6 pages)	Page 13

**Arrêté DOS-SDPERFQUAL-PDSB-2025-247 portant constat de cessation définitive d'activité et de caducité de licence de l'officine de pharmacie sise 24 avenue Albert 1er à VALENCIENNES (59300)**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, et notamment l'article L.5125-22 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les ARS à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'ARS Hauts-de-France (M. Gilardi Hugo) ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 2 août 1951 autorisant la création d'une officine de pharmacie à VALENCIENNES (59300) et attribuant le numéro de licence 59#000772 à ladite officine ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 23 octobre 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'ARS Hauts-de-France ;

Vu le courrier en date du 15 octobre 2025, par lequel Madame Séverine DECARPENTRIE-FOUQUEMBERG indique que l'officine de pharmacie sise 24 avenue Albert 1er à VALENCIENNES (59300), cessera définitivement son activité le 15 octobre 2025 à 19h00 ;

Considérant qu'en application de l'article L.5125-22 du code de la santé publique, la cessation définitive de l'activité d'une officine de pharmacie entraîne la caducité de sa licence qui doit être constatée par le directeur général de l'ARS par arrêté ;

## ARRETE

**Article 1** – Est constatée, au 15 octobre 2025 à 19h00, la cessation définitive d'activité de l'officine de pharmacie sise 24 avenue Albert 1er à VALENCIENNES (59300).

**Article 2** – La cessation définitive d'activité de l'officine de pharmacie sise 24 avenue Albert 1er à VALENCIENNES (59300), entraîne la caducité de la licence enregistrée sous le numéro 59#000772.

**Article 3** – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

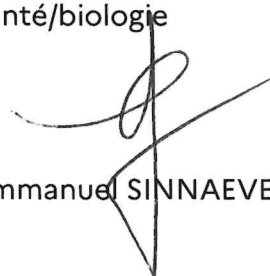
**Article 4** – Le présent arrêté sera notifié à Madame Séverine DECARPENTRIE-FOUQUEMBERG.

**Article 5** – Le directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le

- 6 NOV. 2025

Pour le directeur général et par délégation  
Le sous-directeur performance, efficacité,  
qualité de l'offre de soins et produits de  
santé/biologie



Emmanuel SINNAEVE

Licence n°62#000723

**Arrête DOS-SDPerfQual-PDSB-2025-248 portant modification de l'arrêté préfectoral du 16 mars 1998 autorisant la création d'une officine de pharmacie à ROUVROY (62320)**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, et notamment l'article R.5125-11 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'ARS Hauts-de-France (M. Gilardi Hugo) ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 16 mars 1998 autorisant la création d'une officine de pharmacie à ROUVROY (62320) et attribuant le numéro de licence 62#000723 à ladite officine ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 23 octobre 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'ARS Hauts-de-France ;

Vu le certificat d'urbanisme émanant de la mairie de la commune de ROUVROY, en date du 13 mai 2025, indiquant que l'officine de pharmacie, ayant le numéro de licence 62#000723, se situe Centre Commercial Carrefour Market- Route de Drocourt à ROUVROY (62320) ;

Considérant qu'en application de l'article R.5125-11 du code de la santé publique, toute modification de l'adresse de l'officine sans déplacement est portée à la connaissance du directeur général de l'agence régionale de santé qui prend en compte cette modification dans un arrêté modificatif de la licence de l'officine ;

**ARRETE**

**Article 1** – L'officine de pharmacie, dont le numéro de licence est 62#000723, se situe Centre Commercial Carrefour Market- Route de Drocourt à ROUVROY (62320).

**Article 2** – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux

auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 3** – Le présent arrêté sera notifié à Madame Françoise TAILLIEZ.

**Article 4** – Le directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le                      - 6 NOV. 2025

Pour le directeur général et par  
délégation,  
Le sous-directeur de la performance,  
de l'efficacité, de la qualité de l'offre  
de soins et des produits de  
santé/biologie

  
Emmanuel SINNAËVE

**Arrêté n° 2025-056 SDSDG modifiant l'arrêté n°2022-036 du 3 juin 2022 SDSDU modifié  
fixant la composition nominative du Conseil Territorial de Santé de la Somme**

**LE DIRECTEUR GENERAL D'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-036 SDSDU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de la Somme ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 23 octobre 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'ARS Hauts-de-France ;

Vu le règlement intérieur du conseil territorial de santé de la Somme ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

Vu le règlement intérieur du conseil territorial de santé de la Somme ;

## ARRETE

**Article 1** – L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-036 SDSDU du 3 juin 2022 modifié susvisé est complété comme suit :

### Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

- a) Représentants des établissements de santé
  - a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Baptiste BUSSON, FHF Hauts-de-France, titulaire.

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

Christophe BAYARD, suppléant de Ahmed ZOUAD, est supprimé de la composition de cette instance.

### Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements

- c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

Anne DELABIE DENIS, suppléante de Sophie DUMENIL, est supprimée de la composition de cette instance.

**Article 2** – La version consolidée de la composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

**Article 3** – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 4** – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'ARS Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 13 novembre 2025

Pour le directeur général et par délégation,  
Le directeur de la stratégie et des territoires,



Gwen MARQUÉ

**ANNEXE**

**Tableau de composition du CTS de la Somme**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

**Président :** Jean-Pierre CANARELLI

**Vice-Président :** Eric JULLIAN

**Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé**

**a) Représentants des établissements de santé**

**a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :**

1	Didier RENAUT - CHU Amiens (FHF)	Hélène DERUDDRE – Centre Hospitalier d’Abbeville (FHF)
2	Véronique GAILLARD - EPSM de la Somme (FHF)	Murielle MASCREZ-PIOLA, Directrice du CH d’Albert et Corbie, (FHF)
3	Stéphan DE BUTLER d’ORMOND - Groupe Santé Victor Pauchet Amiens (FHP)	Christian CLAIRE - SA Cardio Urgences Amiens (FHP)

**a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d’établissement :**

4	Michel KFOURY - Président CME du Centre Hospitalier d’Abbeville (FHF)	France DHALEINE - Président CME du Centre Hospitalier de Corbie (FHF)
5	Baptiste BUSSON - Président CME EPSM de la Somme (FHF) (nouveau)	Ludovic LESOIN, PCME du CH de Doullens (FHF)
6	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

**b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l’article L.312-1 et à l’article L.344-1 du code de l’action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap**

7	Marie-Pierre PATTE – EHPAD Saint Joseph (URIOPSS)	Amandine ANGOT - FASSIC (URIOPSS)
8	<i>En attente de désignation</i> (SYNERPA)	Philippe MASSART – EHPAD Le Parc des vignes (SYNERPA)
9	Éric JULLIAN – EPSOMS 80 (FHF)	Aurore LAVALLARD - EHPAD Athies (FHF)
10	Philippe PERRIER – ADPEP80 (PEP)	Nicolas PIPART - Association Soins Services (FEHAP)
11	Ahmed ZOUAD – APAJH 80 (NEXEM)	<i>En attente de désignation</i> (NEXEM) (nouveau)

**c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l’environnement et de la lutte contre la précarité**

12	Stéphane LECOSSOIS – UFOLEP	<i>En attente de désignation</i>
13	Yann LE COINTE, Association Avenir (URIOPSS)	Marie FAUVARQUE - APREMIS (URIOPSS)
14	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

**d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé**

**d1) Représentants des médecins**

15	Lydia BERTRAND	<i>En attente de désignation</i>
16	Stéphane FOULON	<i>En attente de désignation</i>
17	Alexis BOISDIN	<i>En attente de désignation</i>

**d2) Représentants des autres professionnels de santé**

18	Véronique DUBOIS BAILLET - URPS Infirmiers	Estelle POIGNET – URPS Sages-femmes
19	Benjamin CASBAS - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	Anne GRENIER - URPS Orthophonistes
20	Sabine LEPETZ - URPS Pédicures Podologues	Richard ETIENNE - URPS Chirurgiens-dentistes

**e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil**

21	Jérôme DELÉCRIN – BIP	Julien MONJE – SAPIR-IMG
----	-----------------------	--------------------------

**f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale**

**f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé**

22	Agathe CAMIER - MSP de l'AVRE (FEMAS HDF)	Valentin DEREUDER - MSP de l'AVRE (FEMAS HDF)
23	Ophélie DELPLANQUE - MSP de Bray-sur-Somme (FEMAS HDF)	Didier GEORGE, MSP du Grand-Marais – Amiens
24	Stéphane COQUANT - DAC Appui Santé Somme	Aurore PIAT - DAC Appui Santé Somme

**f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires**

25	Hakim HOUCHI - CPTS Grand Amiens	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

**f3) des communautés psychiatriques de territoire**

26	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

**g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile**

27	Aymeric BOURBION - FNEHAD	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------------------	----------------------------------

**1h) Représentant de l'ordre des médecins**

28	Dominique MONTPELLIER	Béatrice SOTTEAU-VONACHEN
----	-----------------------	---------------------------

**Représentants des autres ordres des professions de santé :**

**Représentant de l'ordre des Infirmiers**

29	Frédéric VEZINHET	Olivier PERIN
----	-------------------	---------------

**Représentant de l'ordre des Pharmaciens**

30	Julia BERTOUX	Antoine FAUQUET
----	---------------	-----------------

**Représentant de l'ordre des Chirurgiens-dentistes**

31	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

**Représentant de l'ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes**

32	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

**Représentant de l'ordre des Pédiçures-Podologues**

33	Virginie HENNING	Marie CARISSIMO
----	------------------	-----------------

**Représentant de l'ordre des Sages-Femmes**

34	Sophie LENEUTRE	<i>En attente de désignation</i>
----	-----------------	----------------------------------

**Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :****a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

35	Christine TREPTE – APF France Handicap	Benjamin MOITREL - APF France Handicap
36	Sébastien BIL – UNAFAM	Séverine LEGRAND-DAVENNE - UNAFAM
37	Ghislaine LEFEBVRE – UDAF 80	Raymond BROSZNIOWSKI - UDAF 80
38	Gérard DESSEAUX - France Rein	Michel LEROY - Polioglip
39	Philippe THEO - APAJH	Patricia MALTERRE - UNAPEI
40	Erick PASQUIER - UFC Que Choisir	Evelyne DUCROT - UFAL

**b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées**

41	Noëlle DELEBASSEE – CDCA de la Somme - PH	Christian FEUILLETTE – CDCA de la Somme – PH
42	Éric VAN STEENKISTE-DELESPERRE – CDCA de la Somme - PA	Josette DEKANDELAER – CDCA de la Somme - PA
43	Emmanuel DUCLERCQ – CDCA de la Somme – PH	Michel GUILBERT – CDCA de la Somme - PA
44	Olivier MALLET – CDCA de la Somme – PH	Stanislas SZUMNY – CDCA de la Somme – PH

**Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements****a) Conseiller régional**

45	Anne PINON	<i>En attente de désignation</i>
----	------------	----------------------------------

**b) Représentant du conseil départemental de la Somme**

46	Françoise RAGUENEAU	Olivier JARDE
----	---------------------	---------------

**c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile**

47	Sophie DUMENIL - Médecin cadre départemental de PMI Référent protection	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>
----	---	--

**d) Représentant des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales**

48	Bénédicte THIEBAUT - Communauté de communes du Grand Roye	Philippe CHEVAL - Communauté de communes Terre de Picardie
49	Alain DESFOSSÉS - Communauté de communes Somme Sud-Ouest	<i>En attente de désignation</i>

**e) Représentant des communes**

50	Colette MICHAUX - Maire de Liomer	Elisabeth ESCARD - Maire de Le Mazis
51	Amaury CAULIER - Maire d'Oisemont	Bruno BIENAIMÉ - Adjoint au maire d'Amiens

**Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**

**a) Représentants de l'Etat**

52	Laurence LECOUSTRE - Préfecture de la Somme	Christelle CLOLERY - DDETS
----	---	----------------------------

**b) Représentants des organismes de sécurité sociale**

53	Marie-Gabrielle DUBREUIL – CPAM de la Somme	Mathilde ROY – CPAM de la Somme
54	Sabine SAILLY – MSA de Picardie	Chantal TRICHARD – CARSAT HDF

**Collège 5 : Personnalités qualifiées**

55	Florence NORMAND (Mutualité française)	<i>Pas de suppléance</i>
56	Jean-Pierre CANARELLI	<i>Pas de suppléance</i>

**Parlementaires :**

Les 5 députés et les 3 sénateurs du département de la Somme

**Arrêté n° 2025-057 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-053 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié  
fixant la composition nominative des formations spécialisées  
du Conseil Territorial de Santé de la Somme**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France n° 2022-036 SDSDU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de la Somme ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France n° 2022-053 SDSDU du 12 septembre 2022 fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé de la Somme ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 23 octobre 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

Vu le règlement intérieur du conseil territorial de santé de la Somme ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de la Somme ;

## ARRETE

**Article 1** – L'article 2 de l'arrêté n° 2022-053 SDSU du 12 septembre 2022 susvisé fixant la composition de la Commission territoriale en santé mentale (CTSM) est modifié comme suit :

**Au titre du collège 1 :**

1a : Baptiste BUSSON, FHF Hauts-de-France, titulaire

**Article 2** – L'article 3 de l'arrêté n° 2022-053 SDSU du 12 septembre 2022 susvisé fixant la composition de la formation spécifique organisant l'expression des usagers (commission territoriale des usagers) est modifié comme suit :

**Au titre du collège 1 :**

Christophe BAYARD, suppléant de Ahmed ZOUAD, est supprimé de la composition de cette commission.

**Article 3** – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**Article 4** – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 13 novembre 2025

**Pour le directeur général et par délégation,  
Le directeur de la stratégie et des territoires,**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a long horizontal stroke and a vertical line extending downwards.

**Gwen MARQUÉ**

**CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME**  
**Composition du bureau**  
**Tableau de composition**

- 1 **Président** Jean-Pierre CANARELLI
- 2 **Vice-président** Éric JULLIAN
- 3 **Président de la commission territoriale en santé mentale** *En attente de désignation*
- 4 **Président de la commission territoriale des usagers** Gérard DESSEAUX

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

**Au titre du collège 1 :**

5	Philippe PERRIER – ADPEP80 (PEP)	Nicolas PIPART - Association Soins Services (FEHAP)
6	Lydia BERTRAND	<i>En attente de désignation</i>
7	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
8	Aymeric BOURBION - FNEHAD	<i>En attente de désignation</i>

**Au titre du collège 2 :**

9	Olivier MALLET – CDCA de la Somme – PH	Stanislas SZUMNY – CDCA de la Somme – PH
---	--	--

**Au titre du collège 3 :**

10	Colette MICHAUX - Maire de Liomer	Elisabeth ESCARD - Maire de Le Mazis
----	-----------------------------------	--------------------------------------

**Au titre du collège 4 :**

11	Sabine SAILLY – MSA de Picardie	Chantal TRICHARD – CARSAT HDF
----	---------------------------------	-------------------------------

**CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME**  
**Commission territoriale en santé mentale**  
**Tableau de composition**

**Président** : *En attente de désignation*

**Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé**

**a) Représentants des établissements de santé**

1	Didier RENAUT - CHU Amiens (FHF)	Hélène DERUDDRE – Centre Hospitalier d’Abbeville (FHF)
2	Baptiste BUSSON - Président CME EPSM de la Somme (FHF) <i>(nouveau)</i>	Ludovic LESOIN, PCME du CH de Doullens (FHF)

**b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l’article L.312-1 et à l’article L.344-1 du code de l’action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap**

3	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
4	Philippe PERRIER – ADPEP80 (PEP)	Nicolas PIPART - Association Soins Services (FEHAP)

**c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l’environnement et de la lutte contre la précarité**

5	Yann LE COINTE, Association Avenir (URIOPSS)	Marie FAUVARQUE - APREMIS (URIOPSS)
6	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

**d) Représentant les professionnels de santé libéraux**

7	Lydia BERTRAND	<i>En attente de désignation</i>
---	----------------	----------------------------------

**e) Représentant des internes en médecine**

8	Jérôme DELÉCRIN – BIP	Julien MONJE – SAPIR-IMG
---	-----------------------	--------------------------

**f) Représentants des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale**

9	Hakim HOUCHI - CPTS Grand Amiens	<i>En attente de désignation</i>
10	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

**g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile**

11	Aymeric BOURBION - FNEHAD	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------------------	----------------------------------

#### **h) Représentant de l'ordre des médecins**

12	Dominique MONTPELLIER	Béatrice SOTTEAU-VONACHEN
----	-----------------------	---------------------------

#### **Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**

13	Sébastien BIL - UNAFAM	Séverine LEGRAND-DAVENNE - UNAFAM
14	Emmanuel DUCLERCQ - CDCA de la Somme – PH	Michel GUILBERT - CDCA de la Somme - PA
15	Ghislaine LEFEBVRE - UDAF 80	Raymond BROSZNIOWSKI - UDAF 80
16	Gérard DESSEAUX - France Rein	Michel LEROY - Polioglip

#### **Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements**

17	Colette MICHAUX - Maire de Liomer	Elisabeth ESCARD - Maire de Le Mazis
18	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
19	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

#### **Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**

20	Laurence LECOUSTRE - Préfecture de la Somme	Christelle CLOLERY - DDETS
21	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

**CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME**  
**Commission territoriale des usagers**  
**Tableau de composition**

**Président** : Gérard DESSEAUX

**Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé**

1	Ahmed ZOUAD – APAJH 80 (NEXEM)	<i>En attente de désignation (NEXEM) (nouveau).</i>
2	Véronique DUBOIS BAILLET - URPS Infirmiers	Estelle POIGNET – URPS Sages-femmes
3	Sabine LEPETZ - URPS Pédicures Podologues	Richard ETIENNE - URPS Chirurgiens-dentistes

**Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**

4	Christine TREPTE – APF France Handicap	Benjamin MOITREL - APF France Handicap
5	Gérard DESSEAUX - France Rein	Michel LEROY - Polioglip
6	Erick PASQUIER - UFC Que Choisir	Evelyne DUCROT - UFAL
7	Noëlle DELEBASSEE – CDCA de la Somme - PH	Christian FEUILLETTE – CDCA de la Somme – PH
8	Éric VAN STEENKISTE-DELESPERRE – CDCA de la Somme - PA	Josette DEKANDELAER – CDCA de la Somme - PA
9	Olivier MALLET – CDCA de la Somme – PH	Stanislas SZUMNY – CDCA de la Somme – PH

**Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements**

10	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
11	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

**Collège 4 : Représentant de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**

12	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------